

Le calendrier scolaire de 2015-16, 2016-2017 et 2017-2018

Actualités



Najat Vallaud-Belkacem a présenté, jeudi 2 avril 2015, le projet de calendrier scolaire pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

Le projet de calendrier scolaire pour les trois années scolaires à venir a été soumis pour avis, vendredi 10 avril, au Conseil supérieur de l'éducation.

- **Un calendrier fixé pour les trois années scolaires dans le cadre défini par la loi**
- Le calendrier scolaire actuel
- De nombreux points à traiter dans le nouveau calendrier
- **Le calendrier soumis à l'avis du Conseil supérieur de l'éducation : principes et illustrations**
- Des règles pérennes pour la rentrée scolaire des élèves et la fin de l'année scolaire
- Des rythmes d'apprentissage guidés par l'intérêt de l'enfant et qui ne pénalisent pas l'activité économique dans les zones de montagne
- Un calendrier permettant des temps de réflexion et de formation réguliers pour les enseignants sur les grands enjeux du système éducatif
- **Un calendrier adapté dans les académies de Corse, d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon**
- La situation pour la Corse
- La situation pour les outre-mer
- **La modification de la répartition des académies dans les zones de vacances**
- Les nouvelles zones applicables à partir du 1er janvier 2016
- Assurer un équilibre dans les flux de voyageurs vers les zones alpines les plus fréquentées

Important : Information pour le personnel du premier et second degré sur le calendrier des vacances scolaires.

M.A.J. le 10/04/2018

Dans cette rubrique

- Actualités - Informations pratiques
- Organisation scolaire
- **Calendriers scolaires**
- Présentation de la DSDEN 72
- Écoles et établissement du 72
- Instances
- Orientation
- Services sociaux
- Référentiel Marianne

Pour plus d'information

- [Site du ministère](#)
- [Répartition des zones](#)
- [Calendrier des vacances scolaires de 2015 à 2017](#)

À télécharger

- [Année scolaire 2015-2016](#)
- [Année scolaire 2016-2017](#)
- [Année scolaire 2017-2018](#)

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Sarthe
19 boulevard Paixhans
CS 50042 72071 LE MANS CEDEX 9
Tél. 02 43 61 58 00